



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 29 novembre 2022 — N° 1

**Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy**

La séance est ouverte à 14 h 09.

Moment de recueillement

La première session de la quarante-troisième législature de la province de Québec ayant été convoquée aujourd’hui pour l’expédition de ses affaires, les députés présents qui ont prêté et souscrit les serments d’office prescrits par la loi prennent place.

Le secrétaire général, M. Siegfried Peters, dépose les listes des candidats proclamés élus à la suite des élections générales tenues le 3 octobre 2022. Ces documents, reçus les 12 et 14 octobre 2022, lui ont été transmis par M. Pierre Reid, directeur général des élections du Québec, conformément à l’article 380 de la Loi électorale (RLRQ c E-3.3).

(Dépôt n° 1-20221129)

LISTE DES DÉPUTÉS DE L’ASSEMBLÉE NATIONALE
QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Circonscription	Candidate et candidat élu	Appartenance politique
Abitibi-Est	Pierre Dufour	Coalition avenir Québec
Abitibi-Ouest	Suzanne Blais	Coalition avenir Québec
Acadie	André A. Morin	Parti libéral du Québec
Anjou–Louis-Riel	Karine Boivin Roy	Coalition avenir Québec
Argenteuil	Agnès Grondin	Coalition avenir Québec
Arthabaska	Eric Lefebvre	Coalition avenir Québec
Beauce-Nord	Luc Provençal	Coalition avenir Québec
Beauce-Sud	Samuel Poulin	Coalition avenir Québec
Beauharnois	Claude Reid	Coalition avenir Québec
Bellechasse	Stéphanie Lachance	Coalition avenir Québec
Berthier	Caroline Proulx	Coalition avenir Québec
Bertrand	France-Élaine Duranceau	Coalition avenir Québec
Blainville	Mario Laframboise	Coalition avenir Québec
Bonaventure	Catherine Blouin	Coalition avenir Québec
Borduas	Simon Jolin-Barrette	Coalition avenir Québec

29 novembre 2022

Bourassa-Sauvé	Madwa-Nika Cadet	Parti libéral du Québec
Brome-Missisquoi	Isabelle Charest	Coalition avenir Québec
Camille-Laurin	Paul St-Pierre Plamondon	Parti québécois
Chambly	Jean-François Roberge	Coalition avenir Québec
Champlain	Sonia Lebel	Coalition avenir Québec
Chapleau	Mathieu Lévesque	Coalition avenir Québec
Charlesbourg	Jonatan Julien	Coalition avenir Québec
Charlevoix–Côte-de-Beaupré	Kariane Bourassa	Coalition avenir Québec
Châteauguay	Marie-Belle Gendron	Coalition avenir Québec
Chauveau	Sylvain Lévesque	Coalition avenir Québec
Chicoutimi	Andrée Laforest	Coalition avenir Québec
Chomedey	Sona Lakhoyan Olivier	Parti libéral du Québec
Chutes-de-la-Chaudière	Martine Biron	Coalition avenir Québec
Côte-du-Sud	Mathieu Rivest	Coalition avenir Québec
D’Arcy-McGee	Elisabeth Prass	Parti libéral du Québec
Deux-Montagnes	Benoit Charette	Coalition avenir Québec
Drummond–Bois-Francis	Sébastien Schneeberger	Coalition avenir Québec
Dubuc	François Tremblay	Coalition avenir Québec
Duplessis	Kateri Champagne Jourdain	Coalition avenir Québec
Fabre	Alice Abou-Khalil	Coalition avenir Québec
Gaspé	Stéphane Sainte-Croix	Coalition avenir Québec
Gatineau	Robert Bussière	Coalition avenir Québec
Gouin	Gabriel Nadeau-Dubois	Québec solidaire
Granby	François Bonnardel	Coalition avenir Québec
Groulx	Eric Girard	Coalition avenir Québec
Hochelaga-Maisonneuve	Alexandre Leduc	Québec solidaire
Hull	Suzanne Tremblay	Coalition avenir Québec
Huntingdon	Carole Mallette	Coalition avenir Québec
Iberville	Audrey Bogemans	Coalition avenir Québec
Îles-de-la-Madeleine	Joël Arseneau	Parti québécois
Jacques-Cartier	Gregory Kelley	Parti libéral du Québec
Jean-Lesage	Sol Zanetti	Québec solidaire
Jeanne-Mance–Viger	Filomena Rotiroti	Parti libéral du Québec
Jean-Talon	Joëlle Boutin	Coalition avenir Québec
Johnson	André Lamontagne	Coalition avenir Québec
Joliette	François St-Louis	Coalition avenir Québec
Jonquière	Yannick Gagnon	Coalition avenir Québec
Labelle	Chantale Jeannotte	Coalition avenir Québec
Lac-Saint-Jean	Eric Girard	Coalition avenir Québec
LaFontaine	Marc Tanguay	Parti libéral du Québec
La Peltrie	Éric Caire	Coalition avenir Québec

29 novembre 2022

La Pinière	Linda Caron	Parti libéral du Québec
Laporte	Isabelle Poulet	Coalition avenir Québec
La Prairie	Christian Dubé	Coalition avenir Québec
L'Assomption	François Legault	Coalition avenir Québec
Laurier-Dorion	Andrés Fontecilla	Québec solidaire
Laval-des-Rapides	Céline Haytayan	Coalition avenir Québec
Laviolette–Saint-Maurice	Marie-Louise Tardif	Coalition avenir Québec
Les Plaines	Lucie Lecours	Coalition avenir Québec
Lévis	Bernard Drainville	Coalition avenir Québec
Lotbinière-Frontenac	Isabelle Lecours	Coalition avenir Québec
Louis-Hébert	Geneviève Guilbault	Coalition avenir Québec
Marguerite-Bourgeoys	Fred Beauchemin	Parti libéral du Québec
Marie-Victorin	Shirley Dorismond	Coalition avenir Québec
Marquette	Enrico Ciccone	Parti libéral du Québec
Maskinongé	Simon Allaire	Coalition avenir Québec
Masson	Mathieu Lemay	Coalition avenir Québec
Matane-Matapédia	Pascal Bérubé	Parti québécois
Maurice-Richard	Haroun Bouazzi	Québec solidaire
Mégantic	François Jacques	Coalition avenir Québec
Mercier	Ruba Ghazal	Québec solidaire
Mille-Îles	Virginie Dufour	Parti libéral du Québec
Mirabel	Sylvie D'Amours	Coalition avenir Québec
Montarville	Nathalie Roy	Coalition avenir Québec
Montmorency	Jean-François Simard	Coalition avenir Québec
Mont-Royal–Outremont	Michelle Setlakwe	Parti libéral du Québec
Nelligan	Monsef Derraji	Parti libéral du Québec
Nicolet–Bécancour	Donald Martel	Coalition avenir Québec
Notre-Dame-de-Grâce	Désirée McGraw	Parti libéral du Québec
Orford	Gilles Bélanger	Coalition avenir Québec
Papineau	Mathieu Lacombe	Coalition avenir Québec
Pointe-aux-Trembles	Chantal Rouleau	Coalition avenir Québec
Pontiac	André Fortin	Parti libéral du Québec
Portneuf	Vincent Caron	Coalition avenir Québec
Prévost	Sonia Bélanger	Coalition avenir Québec
René-Lévesque	Yves Montigny	Coalition avenir Québec
Repentigny	Pascale Déry	Coalition avenir Québec
Richelieu	Jean-Bernard Émond	Coalition avenir Québec
Richmond	André Bachand	Coalition avenir Québec
Rimouski	Maité Blanchette Vézina	Coalition avenir Québec
Rivière-du-Loup–Témiscouata	Amélie Dionne	Coalition avenir Québec
Robert-Baldwin	Brigitte Garceau	Parti libéral du Québec

29 novembre 2022

Roberval	Nancy Guillemette	Coalition avenir Québec
Rosemont	Vincent Marissal	Québec solidaire
Rousseau	Louis-Charles Thouin	Coalition avenir Québec
Rouyn-Noranda–Témiscamingue	Daniel Bernard	Coalition avenir Québec
Saint-François	Geneviève Hébert	Coalition avenir Québec
Saint-Henri–Sainte-Anne	Dominique Anglade	Parti libéral du Québec
Saint-Hyacinthe	Chantal Soucy	Coalition avenir Québec
Saint-Jean	Louis Lemieux	Coalition avenir Québec
Saint-Jérôme	Youri Chassin	Coalition avenir Québec
Saint-Laurent	Marwah Rizqy	Parti libéral du Québec
Sainte-Marie–Saint-Jacques	Manon Massé	Québec solidaire
Sainte-Rose	Christopher Skeete	Coalition avenir Québec
Sanguinet	Christine Fréchette	Coalition avenir Québec
Sherbrooke	Christine Labrie	Québec solidaire
Soulanges	Marilyne Picard	Coalition avenir Québec
Taillon	Lionel Carmant	Coalition avenir Québec
Taschereau	Etienne Grandmont	Québec solidaire
Terrebonne	Pierre Fitzgibbon	Coalition avenir Québec
Trois-Rivières	Jean Boulet	Coalition avenir Québec
Ungava	Denis Lamothe	Coalition avenir Québec
Vachon	Ian Lafrenière	Coalition avenir Québec
Vanier–Les Rivières	Mario Asselin	Coalition avenir Québec
Vaudreuil	Marie-Claude Nichols	Parti libéral du Québec
Verchères	Suzanne Roy	Coalition avenir Québec
Verdun	Alejandra Zaga Mendez	Québec solidaire
Viau	Frantz Benjamin	Parti libéral du Québec
Vimont	Valérie Schmaltz	Coalition avenir Québec
Westmount–Saint-Louis	Jennifer Maccarone	Parti libéral du Québec

Puis, il dépose :

Le rapport du Directeur général des élections du Québec sur la mise en application de l'article 490 de la Loi électorale et de l'article 26 de la Loi visant à favoriser l'exercice du droit de vote lors des prochaines élections générales au Québec, dans le cadre des élections générales du 3 octobre 2022.

(Dépôt n° 2-20221129)

29 novembre 2022

Puis, il dépose des lettres, en date des 25 et 31 octobre 2022, que lui a adressées M. François Legault, premier ministre, l'informant des nominations suivantes prenant effet à compter du 20 octobre 2022 :

M. Simon Jolin-Barrette, député de Borduas, à la fonction de leader parlementaire du gouvernement;

(Dépôt n° 3-20221129)

M. Eric Lefebvre, député d'Arthabaska, à la fonction de whip en chef du gouvernement;

(Dépôt n° 4-20221129)

M. Mario Laframboise, député de Blainville, à la fonction de président du caucus du gouvernement;

(Dépôt n° 5-20221129)

M. Éric Caire, député de La Peltrie, à la fonction de leader adjoint du gouvernement;

(Dépôt n° 6-20221129)

M. Mathieu Lévesque, député de Chapleau, à la fonction de leader adjoint du gouvernement;

(Dépôt n° 7-20221129)

M. Claude Reid, député de Beauharnois, à la fonction de whip adjoint du gouvernement;

(Dépôt n° 8-20221129)

Mme Geneviève Hébert, députée de Saint-François, à la fonction de whip adjointe du gouvernement;

(Dépôt n° 9-20221129)

Mme Nancy Guillemette, députée de Roberval, à la fonction de whip adjointe du gouvernement.

(Dépôt n° 10-20221129)

29 novembre 2022

Puis, il dépose des lettres, en date du 18 octobre 2022, que lui a adressées Mme Dominique Anglade, cheffe de l'opposition officielle, l'informant des nominations suivantes prenant effet à compter du 12 octobre 2022 :

M. Marc Tanguay, député de LaFontaine, à la fonction de leader parlementaire de l'opposition officielle;

(Dépôt n° 11-20221129)

Mme Filomena Rotiroti, députée de Jeanne-Mance-Viger, à la fonction de whip en chef de l'opposition officielle;

(Dépôt n° 12-20221129)

M. Monsef Derraji, député de Nelligan, à la fonction de leader parlementaire adjoint de l'opposition officielle;

(Dépôt n° 13-20221129)

M. Enrico Ciccone, député de Marquette, à la fonction de président du caucus de l'opposition officielle.

(Dépôt n° 14-20221129)

Puis, il dépose :

Une lettre, en date du 1^{er} novembre 2022, que lui a adressée M. Enrico Ciccone, président du caucus de l'opposition officielle, l'informant que Mme Marie-Claude Nichols, députée de Vaudreuil, n'est plus membre du caucus de l'opposition officielle depuis le 27 octobre 2022.

(Dépôt n° 15-20221129)

Puis, il dépose :

Une lettre, en date du 10 novembre 2022, que lui a adressée M. Enrico Ciccone, président du caucus de l'opposition officielle, l'informant de la nomination de M. Marc Tanguay, député de LaFontaine, à la fonction de chef de l'opposition officielle à compter du 10 novembre 2022, et ce à la suite de la démission de Mme Dominique Anglade, députée de Saint-Henri–Sainte-Anne, à cette fonction en date du 7 novembre 2022.

(Dépôt n° 16-20221129)

29 novembre 2022

Conformément à l'article 8 du Règlement, le président d'élection proclame élue à titre de présidente de l'Assemblée nationale la députée de Montarville.

Puis, M. Legault, premier ministre, M. Tanguay, chef de l'opposition officielle, et M. Nadeau-Dubois, chef du deuxième groupe d'opposition, accompagnent Mme Roy au fauteuil de la présidente.

L'élection de la présidente accomplie, le doyen reprend son siège.

La masse est portée sur la table.

Mme la présidente prononce alors une allocution et prête ensuite le serment suivant, auquel elle souscrit :

CONSIDÉRANT le rôle joué par l'Assemblée nationale au sein de nos institutions démocratiques et les valeurs qu'elle incarne;

CONSIDÉRANT que son autonomie doit être préservée afin qu'elle puisse accomplir ses fonctions à l'abri de toute ingérence extérieure;

CONSIDÉRANT les attentes élevées et légitimes des députés et des citoyens envers nos délibérations parlementaires;

CONSIDÉRANT que notre droit parlementaire est issu d'une longue tradition qui doit se perpétuer et continuer d'évoluer en conformité avec les principes qui le caractérisent;

CONSIDÉRANT ce que symbolise la fonction de présidente et l'importance accordée à son devoir d'impartialité;

CONSIDÉRANT la confiance qui est témoignée envers la personne à qui est confié le rôle de présidente de l'Assemblée;

29 novembre 2022

SERMENT DE LA PRÉSIDENTE

Je, Nathalie Roy, déclare solennellement que j'assumerai, avec dignité et en toute neutralité, les fonctions de présidente de l'Assemblée nationale du Québec et que je veillerai au respect et à la défense des droits et privilèges de l'Assemblée et de chacun de ses membres de manière à ce que leurs fonctions puissent s'exercer en toute liberté et sans aucune entrave extérieure;

De même, j'agirai comme gardienne des droits démocratiques des citoyens représentés à l'Assemblée et, à ce titre, je serai, de manière constante et au mieux de ma capacité, à la recherche du maintien du meilleur équilibre dans les délibérations parlementaires, conformément aux principes de notre droit parlementaire;

Enfin, je m'engage à remplir les devoirs de ma charge avec conscience et à être juste envers tous.

Mme la présidente invite l'Assemblée à procéder à l'élection du premier vice-président.

M. Legault, premier ministre, propose :

QUE Mme Chantal Soucy, députée de Saint-Hyacinthe, soit élue première vice-présidente de l'Assemblée nationale.

Conformément à l'article 9.2 du Règlement, Mme Soucy (Saint-Hyacinthe) est proclamée élue première vice-présidente de l'Assemblée.

Mme la présidente invite l'Assemblée à procéder à l'élection du deuxième vice-président.

29 novembre 2022

M. Legault, premier ministre, propose :

QUE M. Sylvain Lévesque, député de Chauveau, soit élu deuxième vice-président de l'Assemblée nationale.

Conformément à l'article 9.2 du Règlement, M. Lévesque (Chauveau) est proclamé élu deuxième vice-président de l'Assemblée.

Mme la présidente invite l'Assemblée à procéder à l'élection du troisième vice-président.

M. Tanguay, chef de l'opposition officielle, propose :

QUE M. Frantz Benjamin député de Viau, soit élu troisième vice-président de l'Assemblée nationale.

Conformément à l'article 9.2 du Règlement, M. Benjamin (Viau) est proclamé élu troisième vice-président de l'Assemblée.

Puis, M. Legault, premier ministre, M. Tanguay, chef de l'opposition officielle, et M. Nadeau-Dubois, chef du deuxième groupe d'opposition, prennent la parole.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, dépose :

L'entente relative à la notion de groupe parlementaire, au fonctionnement de l'Assemblée et des commissions parlementaires, aux aspects budgétaires et à d'autres mesures favorisant la conciliation travail-famille, en date du 25 novembre 2022.

(Dépôt n° 22-20221129)

29 novembre 2022

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mercredi 30 novembre 2022, à 15 heures.

La motion est adoptée.

À 14 h 50, Mme la présidente lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 30 novembre 2022, à 15 heures.

La Présidente

NATHALIE ROY